

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Carmignac Profil Réactif 50 (ISIN: FR0010149203)

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

■ Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- ▶ Le fonds a pour objectif la recherche d'une performance positive sur une base annuelle en respectant un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence.
- ▶ L'indicateur de référence est composé pour 50% de l'indice MSCI AC World Free Index, calculé hors dividendes et converti en euros et pour 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur calculé coupons réinvestis.
- ▶ Le fonds est un fonds de classification diversifié, OPCVM d'OPCVM, investi à hauteur de 50% à 100% en OPCVM, principalement sélectionnés dans la gamme Carmignac Gestion ou à défaut en OPCVM externes. Il pourra être régulièrement investi en OPCVM spécialisés sur les marchés émergents. Les principaux moteurs de performance sont :
 - Les actions : Le fonds pourra être exposé au maximum à 50% de l'actif net en OPCVM actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux et dans ce dernier cas, pour une part importante sur les pays émergents (jusqu'à 100 % de l'actif net).
 - Les produits de taux : Le fonds pourra investir en produits obligataires et monétaires, publics et/ou privés, pour une part qui pourra être importante sur les pays émergents (jusqu'à 100 % de l'actif net).
 - Les devises : Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.
- ▶ Cet OPCVM est un OPCVM de capitalisation.

Autres informations :

- ▶ Les produits dérivés : Le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Il peut ainsi investir dans des obligations convertibles de la zone euro, internationale et/ou des pays émergents (jusqu'à 100 % de l'actif net). La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
- ▶ La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins « Investment Grade » (notés BBB-/Baa3 au minimum par les agences de notation).
- ▶ Le fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 10% de l'actif net.
- ▶ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
- ▶ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

■ Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- ▶ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps
- ▶ La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- ▶ L'OPCVM est classé en catégorie 4 en raison de son exposition diversifiée aux marchés actions (au maximum à hauteur de 50 % de son actif net), aux risques de taux, de crédit et de change.
- ▶ L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- ▶ Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- ▶ Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

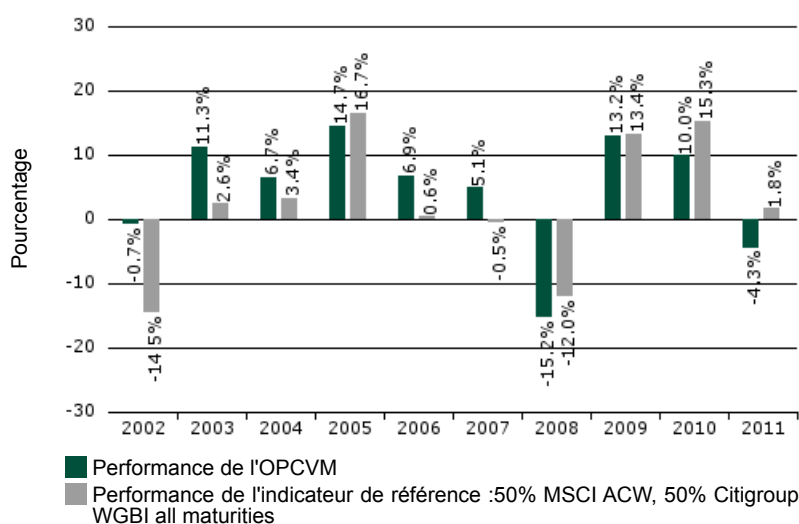
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.81%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance: 10.00% de la surperformance lorsque la performance dépasse 5% de performance depuis le début de l'année. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.00%	

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2011. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Performances passées



- ▶ Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- ▶ Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- ▶ La part de cet OPCVM a été créée en 2002.
- ▶ Les performances affichées sont calculées en EUR.
- ▶ L'indice MSCI AC World Free Index est calculé hors dividendes. L'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur est calculé coupons réinvestis.

Informations pratiques

- ▶ Le dépositaire de cet OPCVM est Caceis Bank France.
- ▶ Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : www.carmignac.com).
- ▶ La VL est disponible 24h/24h au +33 (0) 1 42 61 61 62 00 ou sur le site internet : www.carmignac.com
- ▶ Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- ▶ La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet : www.carmignac.com
- ▶ La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux États-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».